

Délibération 2025/11/27/10

**L'an deux mille vingt-cinq, le 27 novembre** à 18h30 se sont réunis les membres du conseil municipal de La Neuville, sous la présidence de M Thierry DEPOORTERE, Maire, et suite à une convocation du 19 novembre 2025.

Nombre de conseillers en exercice : ..... 14  
Nombre de conseillers présents : ..... 10  
Nombre de suffrages exprimés : ..... 13

Etaient présents : M Thierry Depoortere, M Didier Boiron, Mme Danièle Cambier M Dominique Dhalluin, M Régis Dupont, Mme Nicole Lacante, M Ludwig Lesoin, Mme Valérie Vanlaer, M Jérôme Verriest, Mme Marine Verriest.

Absents excusés : Mme Christine Cossard donne pouvoir à M Thierry Depoortere, M Michel Verhaeghe donne pouvoir à M Didier Boiron, Mme Céline Laloyer donne pouvoir à Mme Valérie Vanlaer.

Mme Aurélie Royer.

**Objet : Attribution de bons d'achat pour les fêtes de fin d'année 2025**

Le décret n° 2007-450 du 25 mars 2007 fixe la liste des pièces justificatives exigées par le comptable à l'appui des mandats de paiement émis pour le règlement des dépenses publiques.

Afin de soutenir le commerce local, il est proposé de renouveler l'opération des bons d'achat pour les ainés de la commune. Il sera utilisable dans les commerces de la commune.

En conséquence, le conseil municipal doit se prononcer sur le principe de l'attribution d'un bon d'achat et sur le montant de la dépense qui en résulte.

**Après étude et délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité des présents approuve :**

- Le bon d'achat de 25€ par ainé de plus de 70 ans à utiliser entre le 17 décembre 2025 et le 30 juin 2026
- Les commerces concernés sont le restaurant « Leu Pindu » et la boucherie « La Ferme de La Neuville »
- Le montant de la dépense à engager est de 25€ par ainé (128 ainés en 2025), soit 3 200€
- Les crédits nécessaires seront prélevés sur l'article 60628 Autres fournitures non stockées du budget communal 2026

**Ainsi fait et délibéré à LA NEUVILLE, le jour mois an susdit  
Pour copie certifiée conforme**

**Le Maire  
Thierry DEPOORTERE**



Commune de LA NEUVILLE  
59239 - NORD